

NOTE DE VEILLE N° 14

Point d'actualité sur les réformes en cours et à venir du 15 février au 11 avril 2018

Pourquoi cette note ?

Cette note de veille porte sur les réformes en cours et à venir du système éducatif.

Elle s'adresse aux enseignants et chefs d'établissement.

Elle a pour objectif de leur permettre d'anticiper et d'intégrer dans leur programmation les besoins de formation liés à ces réformes.

Les sources d'information sélectionnées sont multiples et diverses : sources officielles, sites Internet liés au système éducatif, sources informelles...

Sommaire

Réformes à venir

- Réforme du lycée
- Orientation
- Réforme de la voie professionnelle
- Ecole maternelle
- Formation des enseignants

Réformes en cours

- Enseignement de la programmation informatique
- Baccalauréat professionnel
- BTS

Politique éducative

- *Un plan pour co-construire une société apprenante*
- *Donner un sens à l'intelligence artificielle*
- *Écrire et rédiger : un bilan scientifique et 10 recommandations phares*
- *12 modèles pour un environnement d'apprentissage du 21e siècle*



Réformes à venir

Réforme du lycée

Retrouvez la veille sur le site éphémère de Formiris : [Réforme du lycée](https://reformedulycee.formiris.org/). Un site pour informer, partager pour la formation des enseignants dans le cadre de la réforme du lycée et du baccalauréat.

<https://reformedulycee.formiris.org/>

Orientation

Dans un Avis publié le 11 avril, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) propose 29 recommandations qui visent « à donner du sens à l'orientation dans une logique d'accompagnement ». Il préconise notamment « de déplacer le palier d'orientation de la fin de la troisième à la fin de la seconde, en faisant de l'année de la seconde une année d'observation et de découverte des voies générales, technologiques et professionnelles. » ; « systématiser et conforter le Parcours avenir ».

Lien utile

L'orientation des jeunes - CESE - Avril 2018

À noter

Publication dans le **BO n°8 du 22 février 2018** d'un décret sur les **Rôles du conseil de classe et du chef d'établissement en matière d'orientation**.

« Le chef d'établissement émet, en classe terminale des lycées, un avis sur les vœux de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur de l'élève après leur examen par le conseil de classe. En outre, il précise les dispositions relatives au rôle du conseil de classe en classe terminale dans le cadre d'un processus continu de dialogue entre l'élève, ses représentants légaux et l'équipe pédagogique. »

À noter

Le projet de loi pour **la liberté de choisir son avenir professionnel**, présenté en conférence de presse par la ministre du travail, Muriel Pénicaud le 6 avril dernier annonce des mesures réformant l'information sur l'orientation scolaire.

L'article 10 prévoit que les régions organisent « des actions d'information sur les métiers et la formation en direction des élèves et des étudiants, notamment dans les établissements scolaires. »

Lien utile

Ministère du travail. *Conférence de presse de Muriel Pénicaud. 6 avril 2018. Projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel.*



Réformes à venir

Réforme de la voie professionnelle

Suite aux propositions du rapport Calvez – Marcon [sur la transformation de la voie professionnelle](#), remis le 22 février au ministre de l'Education nationale, une concertation a été lancée en [vue d'une réforme](#) présentée [courant avril](#) et une mise en œuvre en seconde pour la [rentrée 2019](#).

Parmi les mesures proposées, notons :

- **Classe de 3e** : choix d'une "famille de métier" ;
- **Classe de seconde** : l'élève précise son choix de spécialité au sein d'une famille de métier. À la fin de la seconde, confirmation du choix de la spécialité et d'une modalité de formation (scolaire ou apprentissage) ;
- **Classe de première** : en fin d'année, l'élève choisit une modalité de formation. Il prépare son choix de poursuite d'étude ou d'insertion professionnelle ;
- **Classe de terminale** : l'élève choisit un module d'accompagnement (recherche d'emploi et reprise de formation / poursuites d'études ou spécialisation) ;
- **Réduire** en concertation avec les branches professionnelles et les acteurs de l'éducation, **le nombre de spécialités de formations** offertes et les regrouper au sein de familles de métiers ;
- Procéder à **une refonte complète des programmes des enseignements généraux** de l'ensemble des formations professionnelles pour permettre l'acquisition d'un ensemble de connaissances et de compétences communes ;
- Concernant **la formation des enseignants** :
 - Créer des modules de formation communs aux enseignants des disciplines générales et des disciplines professionnelles, centrés sur la connaissance de l'entreprise, le travail en mode projet et l'ingénierie pédagogique ;
 - Mettre en place une semaine en entreprise en formation initiale et continue ;
 - Organiser des ateliers d'innovation pédagogique entre professionnels des mondes éducatif et économique ;
 - Inciter les enseignants à effectuer des immersions en entreprise à l'étranger ;
 - Créer une plateforme numérique destinée à permettre la rencontre de la demande et de l'offre de stages enseignants ;
 - Ouvrir les concours de recrutement des enseignants de spécialités professionnelles aux professionnels ;
- **Chefs d'établissement**
 - Accompagner la prise de fonctions des nouveaux chefs d'établissement de lycée professionnel avec un stage d'immersion en entreprise et un module de formation adapté aux spécificités du lycée professionnel.

Ressource

Voie pro : vers moins de spécialités ? Site de l'Enseignement catholique

Lien utile

La voie professionnelle scolaire. Viser l'excellence. Rapport remis au ministre de l'Education nationale le 22 février 2018, par Céline Calvez, députée des Hauts-de-Seine et Régis Marcon, cuisinier restaurateur 3 étoiles



Réformes à venir

Ecole maternelle

Les [assises de la maternelle](#) se sont tenues à Paris, les 27 et 28 mars 2018.

Jean-Michel Blanquer en a confié la préparation au neuropsychiatre Boris Cyrulnik avec comme objectif de repenser la maternelle pour en faire une véritable "[école du langage et de l'épanouissement](#)".

À l'occasion des assises de l'école maternelle, le président de la République a [annoncé l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans](#).

Lien utile

[Assises de l'école maternelle : l'instruction obligatoire dès 3 ans - 27 et 28 mars 2018.](#)

A l'issue de ces journées, Jean-Marc Huart, Dgesco, a annoncé que "[Les dimensions prioritaires de l'école maternelle \(langage, épanouissement, santé\) seront renforcées dans le cadre de la formation des enseignants](#)"

Source : Dépêche AEF n°583143, 28/03/2018

Par ailleurs, dans une [note sur la maternelle](#), France Stratégie constate notamment que « l'école maternelle se caractérise par une forte et constante focalisation sur la préparation aux apprentissages formels de l'école élémentaire », par une [formation des enseignants de maternelle](#), « *poussée mais peu spécialisée.* »

Lien utile

[Un nouvel âge pour l'école maternelle ?](#) France Stratégie - Mars 2018

Ressources

[Faire école maternelle](#) – Site de l'Enseignement catholique

[L'évolution de l'école maternelle en France se prépare !](#) sitEcoles – mars 2018.



Réformes à venir

Formation des enseignants

« Les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur pourraient annoncer dans les prochaines semaines une réforme de la formation des enseignants. Parmi les options envisagées : un concours placé en fin de licence, mais une admission en fin de master. »

Lien utile

Exclusif. Une réforme de la formation des enseignants dans les starting-blocks. Etudiant.fr – Educpros. 7 mars 2018.

Réformes en cours

Enseignement de la programmation informatique

Comment les professeurs des écoles ont-ils vécu l'introduction de la programmation informatique dans les programmes de l'école ? Comment perçoivent-ils cet enseignement ? Comment se sont-ils formés ? Ces questions sont l'objet d'une recherche menée par le CREN (Centre de recherche en éducation de Nantes) menée auprès de 578 enseignants du CP au CM2 dans les académies de Bordeaux, Grenoble, Nantes et Poitiers.

78% des professeurs des écoles interrogés considèrent que le programme d'enseignement est difficile à mettre en œuvre. Les résultats de l'enquête montrent que seulement 24% des enseignants ont été formés au code informatique.

Lien utile

Enseigner la programmation informatique : comment réagissent les professeurs des écoles ? Note du CREN n°27 – Février 2018.

Baccalauréat professionnel

Nouvelle version de la spécialité « *Technicien en chaudronnerie industrielle* »
1ère session d'examen : 2021
Source : JO du 27 mars 2018



Réformes en cours

BTS

Comme annoncé dans précédente note de veille, un certain nombre de **BTS sont rénovés**, le JO du 6 mars 2018 publie les textes, référentiels, organisation de la formation.

BTS assistant de gestion PME-PMI devient « *Gestion de la PME* »
1ère session d'examen: 2020.

BTS Assistant de manager devient « *Support à l'action managériale* »
1ère session d'examen: 2020.

BTS Négociation Relation Client devient « *Négociation et digitalisation de la relation client* »
1ère session d'examen: 2020.

BTS *Hôtellerie*

BTS Hôtellerie restauration option A mercatique et gestion hôtelière devient « *Management en hôtellerie restauration option A : management d'unité de restauration* »,

BTS Hôtellerie restauration option B art culinaire, art de la table et du service devient « *Management en hôtellerie restauration option B : management d'unité de production culinaire* »,

BTS Responsable d'hébergement devient « *Management en hôtellerie restauration option C : management d'unité d'hébergement* ».

1ère session d'examen: 2020.

BTS Constructions métalliques devient « *Architectures en métal : conception et réalisation* »
1ère session d'examen: 2020.

Nouvelle version du BTS « *Métiers de l'eau* »
1ère session d'examen: 2020.

BTS « *Systèmes numériques (Options A : informatique et réseaux, Option B : électronique et communication)* » Modifications dans Référentiel.
Source : JO du 30 mars 2018.

Nouvelle version du BTS « *Maintenance des systèmes (option A : systèmes de production, option B : systèmes énergétiques et fluidiques, option C : systèmes éoliens)* »
1ère session d'examen: 2020.
Source : JO du 30 mars 2018.

Nouvelle version du BTS « *Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle* »
1ère session d'examen : 2020
Source : JO du 3 mars 2018.

Politique éducative

Dans son rapport « *Un plan pour co-construire une société apprenante* », remis le 4 avril aux ministres, de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et du Travail, François Taddei propose autour de 5 axes, des mesures opérationnelles pour développer l'**innovation**.



Politique éducative

Action 1 : Favoriser et accompagner les expérimentations de démarche apprenante dans les territoires et notamment :

- ouvrir des tiers-lieux physiques et numériques pour faciliter les échanges de connaissances
- organiser une « fête de l'apprendre » pour célébrer tous les apprentissages

Action 2 : Créer des écosystèmes numériques d'apprentissage et notamment :

- Créer une plateforme de mutualisation des pratiques enseignantes
- Créer une plateforme de valorisation des innovations pédagogiques à fort impact

Action 3 : Stimuler la recherche et développement sur l'apprendre à tous les âges de la vie et notamment :

- En collaboration avec les « What Works Centers » existants à l'international dans l'éducation, « faire la synthèse des pratiques qui fonctionnent le mieux en moyenne »

Action 4 : Encourager le développement professionnel des acteurs de la société apprenante et notamment :

- Créer un réseau d'Espé apprenantes qui inventent de nouvelles manières d'apprendre et d'enseigner.
« Une ESPE apprenante devient un environnement où étudiants, enseignants-chercheurs, formateurs et enseignants praticiens sont accompagnés et stimulés pour apprendre à apprendre, apprendre par la recherche, enseigner à chercher et mener des recherches sur les nouvelles manières d'apprendre et d'enseigner. »
- Redéfinir les contours du parcours de formation de l'enseignant
 1. concevoir la préparation à l'enseignement tout au long d'un parcours cohérent, commençant avant l'ESPE et se terminant plusieurs années après la titularisation,
 2. former les enseignants à la gestion des émotions, à la prévention des risques psycho-sociaux et la résolution non-violente des conflits,
 3. inviter à documenter ce que l'on fait, la manière dont on le fait et les résultats observés, tout au long des carrières, pour réfléchir sur ce qu'est apprendre, développer sa capacité à faire réussir tous ses élèves, et co-construire des connaissances en s'appuyant sur les progrès de la recherche,
 4. confier aux équipes pédagogiques un droit réel de proposition et d'initiative pour leur formation continue qui viserait à surmonter une difficulté commune, mener un projet ou améliorer leur pratique à l'échelle des établissements notamment,
 5. promouvoir le compagnonnage et le mentorat pour rompre l'isolement des enseignants et atténuer les effets de la sur-administration hiérarchique,

Action 5 : Promouvoir une Europe et une planète apprenantes

Lien utile

*Un plan pour co-construire une association apprenante.
A l'intelligence collective, la planète reconnaissante - François Taddei.*



Politique éducative

Dans son rapport « *Donner un sens à l'intelligence artificielle* » remis au Premier ministre, le 28 mars dernier, Cédric Villani donne des « *pistes pour anticiper et accompagner la transformation des matières enseignées, des pratiques d'apprentissage et des métiers d'enseignement à l'heure de l'IA* » :

- Transformer les politiques éducatives grâce à l'intelligence artificielle ;
- Accompagner la transformation des métiers au sein du Ministère ;
- Accompagner la transformation des relations sociales d'apprentissage et des métiers de l'enseignement ;
- Amorcer une transformation de la formation initiale et continue pour favoriser l'apprentissage de la créativité ;
- Développer une complémentarité capacitante avec l'IA en renforçant la place de la créativité dans l'enseignement.

Lien utile

Donner un sens à l'intelligence artificielle : pour une stratégie nationale et européenne - Mars 2018

Suite à la conférence de consensus organisée en partenariat avec l'Institut français de l'éducation (Ifé-ENS de Lyon) les 14 et 15 mars 2018, sur le thème « *Écrire et rédiger : comment guider les élèves dans leurs apprentissages ?* », le Cnesco propose 10 recommandations dont l'une est consacrée à la *formation des enseignants* avec la préconisation de former tous les enseignants, « et non pas seulement les professeurs de français » sur *l'apprentissage de l'écrit par les élèves*. *Former les enseignants aux fonctions pédagogiques des outils numériques* est également proposé.

Lien utile

Écrire et rédiger : un bilan scientifique et 10 recommandations phares Cnesco - Avril 2018 .

À noter

« *12 modèles pour un environnement d'apprentissage du 21e siècle* » est un rapport proposé par deux étudiants québécois. Il « *présente une sélection de modèles d'écoles et de classes innovantes, [...] des modèles qui incarnent des orientations contemporaines en matière de design d'environnement d'apprentissage.* »

Lien utile

Écoles et classes innovantes - 12 modèles pour un environnement d'apprentissage du 21e siècle. Département des sciences de l'éducation, Université du Québec - Février 2018

